

**Vœu relatif à la situation des travailleuses sociales et travailleurs sociaux à Paris  
et dans le 20<sup>e</sup> arrondissement.**

**Déposé par Sylvain Indjic et les élu·e·s Génération·s,  
par Antoine Alibert et les élu·e·s du groupe Écologiste**

Dans le contexte de la crise sanitaire et sociale liée à la pandémie de Covid-19, les difficultés déjà importantes rencontrées par les travailleuses sociales et travailleurs sociaux ont été exacerbées.

Ces dernier·e·s (assistant·e·s sociaux et éducat·trices·eurs spécialisé·e·s) ont été particulièrement mis en lumière durant la crise comme l'ensemble des professions médico-sociales, sans pour autant être systématiquement assimilé·e·s aux "professions essentielles".

Leur travail doit être davantage valorisé, dans un contexte de précarisation globale de la société et où nombre de Parisiennes et de Parisiens ont basculé dans la pauvreté. En témoigne notamment l'arrivée de nouveaux allocataires du RSA, avec en nombre 2020 une hausse de +15% de bénéficiaires du RSA à Paris par rapport à l'année précédente, soit plus de 70.000 allocataires.

Si la crise sanitaire semble progressivement s'estomper, la crise sociale pourrait être plus durable compte tenu des choix politiques nationaux actuels.

**Pour ces raisons, les élu·e·s Génération·s Paris saisissent l'opportunité de leur niche pour initier, lors de la séance du Conseil de Paris du 17 novembre 2021, un débat organisé sur la situation des travailleuses sociales et travailleurs sociaux.**

Mettre en lumière celles et ceux qui sont trop souvent les « invisibles de l'action sociale », valoriser leurs métiers, contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail, c'est aussi permettre aux Parisiennes et Parisiens de les identifier, de savoir comment et dans quels cas elles et ils peuvent y recourir. C'est améliorer concrètement le quotidien des Parisiennes et des Parisiens.

**Le désengagement progressif et continu de l'État des politiques sociales et de l'accueil physiques dans ses services se reporte de plus en plus sur les services sociaux de la Ville de Paris.**

Dès lors, de nombreuses personnes sollicitent nos services municipaux (EPI, SSP, CASVP) pour des dispositifs de solidarité relevant de l'État (comme l'ouverture des droits à la retraite, par exemple) au détriment de nos usager·e·s.

Ce désengagement de l'État est vecteur de frustration pour les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux confronté·e·s à des demandes qui ne relèvent pas de leurs services et pour lesquelles leur capacité d'échange avec la CAF par exemple n'est pas nécessairement plus aisée que pour les particuliers.

**La profession des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, déjà antérieurement à la crise sanitaire, est sujette à un important manque d'effectifs.**

À l'échelle nationale, ce sont 65 000 postes non pourvus en 2020. À Paris certains arrondissements connaissent des vacances de postes importantes ou répétées (30% de postes vacants dans le 18<sup>eme</sup>, encore 4 postes vacants sur 79 dans le 20<sup>e</sup>).

Cette insuffisance d'effectifs amène à un ralentissement des services sociaux qui fonctionnent en flux tendus.

Pourtant, toutes les personnes en besoin d'accompagnement ne sont pas demandeuses ou prises en charge. En effet, par manque d'information, d'identification des services ou par volonté, une part non négligeable d'usager-e-s potentiel-le-s ne sollicite pas les institutions, associations et établissements sociaux. À titre d'exemple, parmi les personnes sans-abri rencontrées lors de la Nuit de la Solidarité 2020, seulement un tiers déclarait être suivi par un travailleur social (37%) sur un total de 3 601 personnes décomptées en situation de rue la nuit du 30 au 31 janvier 2020.

**Les conditions de travail des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux sont particulièrement difficiles et ne s'améliorent guère au fil du temps.**

D'une part, le métier est peu valorisé financièrement, avec un salaire moyen de 1 200 euros par mois à Paris sur un premier emploi de niveau bac+3. Leur rémunération évolue très peu et notamment eu égard à l'augmentation du coût de la vie.

Des freins à l'attractivité de ces emplois à Paris subsistent encore, en raison d'un coût des loyers très élevé ou de la distance entre le domicile et le travail, souvent importante, influant sur le choix de travailler ou non à Paris.

De même, comme pour beaucoup de métiers dans le médico-social, l'impossibilité de télétravailler est une contrainte importante dès lors que le lien social est au cœur de ce secteur.

D'autre part, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux sont confronté-e-s à des situations souvent psychologiquement difficiles qui rendent difficile une déconnexion une fois rentré-e-s chez eux. Ils et elles peuvent de plus se trouver contraints de ne traiter que les situations les plus urgentes faute de moyens, et de ne pouvoir prendre en charge tous les dossiers.

Les indicateurs quantitatifs d'évaluation des politiques publiques amènent à une "boulimie de l'évaluation", où elles et ils doivent sans cesse remplir des dossiers et faire remonter des chiffres, créant de la frustration, de l'épuisement professionnel, le tout dans des locaux parfois étroits et mal entretenus.

Symboliquement enfin, durant les confinements et encore maintenant, ces métiers ne sont pas considérés comme "essentiels" et sont donc peu valorisés par la puissance publique.

**Les structures sociales parisiennes, parfois déjà saturées, sont confrontées à de nouveaux publics qu'il leur faut pouvoir accompagner et orienter.**

Du point de vue des structures, les associations et les établissements intervenant dans le secteur de l'éducation spécialisée notamment, enchaînent souvent les CDD avec un *turnover* très important.

Des associations fusionnent pour mutualiser les coûts et faire des économies d'échelle, centralisant le travail en le faisant reposer sur un nombre encore plus restreint de personnels.

Les Permanences Sociales d'Accueil (PSA) fonctionnent bien pour l'accueil des personnes sans-abri. L'arrivée dans ces structures de nouveaux publics (étudiant-e-s précaires notamment) rend une adaptation nécessaire afin de pouvoir leur proposer de nouveaux parcours d'orientation.

Dans les Espaces Parisiens pour l'Insertion (EPI), les conseiller-e-s en insertion professionnelle ne sont pas forcément armé-e-s pour répondre à la nouvelle population d'usager-e-s demandant le RSA sans pour autant demander l'accompagnement des EPI.

### **De nombreux leviers peuvent être identifiés pour contribuer à revaloriser les professions sociales.**

La Direction du CASVP a déjà annoncé, le 28 septembre dernier, vouloir mettre en place une meilleure publicité pour le recrutement contractuel et une simplification des concours. Ces derniers seraient plus fréquents et mieux placés dans le temps par rapport aux sorties d'écoles. De même, une reprise d'ancienneté est envisagée pour les nouveaux et nouvelles travailleurs et travailleuses sociaux, anciennement stagiaires.

La Ville de Paris pourrait également déployer une meilleure communication dans les écoles du médico-social, de même qu'auprès des élèves de terminales, notamment des bacs pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) pour rendre ces professions et les postes à la Ville plus attractifs.

Dans le même sens, La Ville de Paris pourrait réserver des logements sociaux aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans des grandes opérations ou grands projets urbains, comme Bercy-Charenton, valorisant par là les personnels du médico-social.

### **Le Paris de l'Action Sociale est l'occasion d'amorcer une unification et une territorialisation de l'action sociale à Paris.**

Elle permettra d'accentuer la coopération territoriale à l'échelle des arrondissements, pour un meilleur maillage de l'accueil et des services sociaux en proximité.

Elle sera aussi l'occasion de démultiplier les portes d'entrée vers nos services sociaux. Par la mise en place, par exemple, de permanences hors les murs, via les Centres sociaux notamment, en recentrant l'action individuelle sur des problématiques collectives identifiées conjointement par le CASVP, les Centres Sociaux, les EPI, les acteurs de quartiers et les Mairies d'Arrondissement.

Pour améliorer la transversalité de l'accueil du public et faciliter l'accompagnement des publics concernés, la Ville pourrait développer des lieux d'accueil pensés comme des "Maisons des Solidarités", accueillant à la fois les publics les plus fragiles comme les personnes sans-abri, et dans le même temps la nouvelle population d'usager-e-s que la crise sanitaire, économique et sociale a orienté vers les services sociaux.

La Ville pourrait aussi généraliser, uniformiser la formation à destination de tous ses agents qui interviennent auprès des publics en demande d'accompagnement social, afin qu'ils et elles soient toutes et tous en capacité de conseiller dans leurs démarches et d'orienter les usager-e-s vers le meilleur service.

Enfin, la Ville de Paris pourrait organiser un « Forum social » (sur le modèle du forum « Parlons Social » qui avait eu lieu dans le 11<sup>e</sup> arrondissement en juin 2019) à la fois à destination des travailleuses sociales et travailleurs sociaux pour valoriser leur emploi, et pour communiquer à destination de tous les Parisiens et Parisiennes et de celles et ceux qui pourraient bénéficier d'un accompagnement social et qui n'y recourent pas.

**C'est pourquoi, sur proposition de Sylvain Indjic et des élu·e·s Génération·s, d'Antoine Alibert et des élu·e·s écologistes, le Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu que :**

- **Le 20<sup>e</sup> arrondissement s'investisse pour valoriser les travailleuses sociales et travailleurs sociaux et s'implique dans les suites qui seront données au débat organisé initié par les élu·e·s Génération·s au Conseil de Paris le 17 novembre 2021.**